

CAMPUS DE LA TRANSITION

Association régie par la loi de 1^{er} juillet 1901
2 rue Salins
77130 FORGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

CAMPUS DE LA TRANSITION

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

2 rue Salins

77130 FORGES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association CAMPUS DE LA TRANSITION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMPUS DE LA TRANSITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Malakoff, le 17 avril 2026
Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO IDF AUDIT

Cédric BURGUIERE
Associé

Caroline DORIZON
Associée

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	12 855	5 155	7 700	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	99 315	69 527	29 788	18 380
Autres immobilisations corporelles	931 662	206 040	725 623	654 334
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	220 019		220 019	321 960
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	5 255		5 255	153
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 269 106	280 721	988 385	995 801
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	104 062	7 978	96 084	62 682
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	421 845		421 845	893 458
Charges constatées d'avance	7 493		7 493	4 414
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	195 574		195 574	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	300 454		300 454	448 995
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 029 427	7 978	1 021 449	1 409 549
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 298 533	288 699	2 009 834	2 405 349

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles	185 952	185 952
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-74 050	-80 574
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 879	6 525
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	437 643	303 395
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	559 424	415 298
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	986 011	1 045 716
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	986 011	1 045 716
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 019	138 986
Dettes fiscales et sociales	131 995	178 646
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 586	188 047
Produits constatés d'avance	192 800	438 657
TOTAL DETTES (IV)	464 399	944 336
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 009 834	2 405 349

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 359	2 206
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	617 732	683 258
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	154 869	371 099
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	149 854	24 232
Mécénat	454 233	380 966
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	155	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		65 613
Utilisations des fonds dédiés	126 770	53 927
Autres produits	2 083	894
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 508 055	1 582 195
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	541 984	537 489
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	52 071	56 828
Salaires	561 998	622 560
Cotisations sociales	192 890	203 404
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	82 483	56 955
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	67 065	210 746
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	473	987
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 498 964	1 688 969
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9 091	-106 775
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 264	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	65	
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	1 329	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	256	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	256	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 073	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	10 164	-106 775
Produits exceptionnels (V)		114 880
Charges exceptionnelles (VI)	285	1 581
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-285	113 299
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 509 384	1 697 075
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 499 505	1 690 550
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	70 100	40 000
Prestations en nature		
Bénévolat	623 708	588 520
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	693 808	628 520
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	70 100	40 000
Prestations en nature		
Personnel bénévole	623 708	588 520
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	693 808	628 520
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	9 879	6 525

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 009 833,95 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **9 879,26 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, le CAMPUS DE LA TRANSITION applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Les principaux impacts significatifs du changement de réglementation comptable sur les postes de l'exercice 2025 sont présentés ci-après :

Subventions d'investissement : La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat au titre de l'exercice 2025 s'élève à 17 384 € et est désormais présentée en résultat d'exploitation, alors qu'elle était comptabilisée sur les exercices antérieurs en résultat

exceptionnel,

Transferts de charges : ces éléments sont présentés au titre de l'exercice 2025 en diminution du poste des autres achats et charges externes à hauteur de 16 326 €, alors qu'ils étaient comptabilisés sur les exercices antérieurs en reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	3 758	10 105	1 008	12 855
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes	975		-975	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	77 866	21 449		99 315
Autres immobilisations corporelles	799 352	133 348	1 038	931 662
Immo. en cours, avances et acomptes	321 960	6 929	108 870	220 019
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	153	5 102		5 255
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	1 204 063	176 934	109 941	1 269 106

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences		Linéaire	3 758	3 206	1 809	5 155
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outill...		Linéaire	59 485	10 041		69 527
Autres immobilisations corporelles		Linéaire	145 019	62 059	1 038	206 040
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			208 262	75 307	2 847	280 721

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés		7 978		7 978
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL		7 978		7 978

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Ventilation des augmentations d'immobilisations

Augmentations de l'exercice	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	Entrées Acquisitions	Entrées Apports	Entrées Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets & licences	975		9 130		
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outill...			21 449		
Autres immobilisations corporelles	108 870		24 479		
Immo. en cours, avances et acomptes			6 929		
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL	109 845		61 987		

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux	8 398	8 398		
Autres créances clients	95 664	95 664		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 743	2 743		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers	408 685	408 685		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	10 417	10 417		
Charges constatées d'avance	7 493	7 493		
TOTAL	533 400	533 400		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	185 952				185 952
Report à nouveau	-80 574	6 525			-74 050
Excédent ou déficit de l'exercice	6 525	-6 525	9 879		9 879
TOTAL	111 902		9 879		121 781
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	303 395		147 148	-8 901	437 643
Provisions réglementées					
TOTAL	303 395		147 148	-8 901	437 643
TOTAL GÉNÉRAL	415 298		157 027	-8 901	559 424

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
Region IDF	186 359	28 796	-17 384			197 771	
Domorrow	110 000					110 000	
Fondation du patrimoine	7 036	122 835				129 871	
TOTAL	303 395	151 631	-17 384			437 642	
Contributions financières d'autres organismes							
DON MARIA ASUMPTION	394 602		-50 717			343 885	
Province de France	203 421		-12 027			191 394	
Air Liquide	5 000		-280			4 720	
AUXI	325 000					325 000	325 000
Fondation Entreprise SNCF	50 000					50 000	50 000
ADEME	8 346		-8 346	-8 346			
CY VAL d'OISE	54 400		-54 400	-54 400			
TOTAL	1 040 769		-125 770	-62 746		914 999	375 000
Ressources liées à la générosité du public							
Dons en nature	4 947		-1 000			3 947	
Dons pour projet spécifique		67 065				67 065	67 065
TOTAL	4 947	67 065	-1 000			71 012	67 065
TOTAL GÉNÉRAL	1 349 111	218 696	-144 154	-62 746		1 423 653	442 065

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	99 019	99 019		
Personnel et comptes rattachés	36 099	36 099		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	62 961	62 961		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	32 935	32 935		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	29 071	29 071		
Produits constatés d'avance	192 800	192 800		
TOTAL	452 884	452 884		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-192 800	
TOTAL	-192 800	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	60 420	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	36 099	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	18 885	
État - Charges à payer	31 735	
TOTAL	147 139	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	9 300	
TOTAL	9 300	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	11 540	
Afférents aux services autres		
TOTAL	11 540	

Contributions volontaires en nature

Les méthodes de calcul du bénévolat adoptées par Campus de la transition est établie sur l'estimation des heures des bénévoles affectées aux divers activités de l'association, auxquelles est appliqué un taux de valorisation fonction de la qualification des bénévoles. L'estimation pour l'année 2025 s'élève à 395 451 euros pour un volume correspondant à 19.400 heures.

Par ailleurs, conformément à l'article 211-3 du règlement ANC 2018-06, a bien été constaté dans les comptes de l'association les contributions volontaires en nature.

Commodat

Prêt à usage consenti par l'Association Immobilière de l'Assomption (AIA), d'une durée de 5 ans qui expirera le 31 décembre 2029 pour les locaux et espaces extérieurs sis 2 rue des Salins - Forges (77) comportant château, différents corps de bâtiments, jardin, cour, prairie, vergers et parc boisé.

Le bureau valide la somme de 40.000€ , cohérent avec une estimation du loyer dans le cadre de la rentabilité attendue du bien et approuvée par la représentante de l'AIA.

Information sur les rémunérations

Conformément à la loi 2006-586 du 23 mai 2006, nous vous informons que les dirigeants de l'association Campus de la Transition sont les membres du conseil d'administration, à ce titre, ils ne perçoivent aucune rémunération.

Opérations et engagements hors bilan

Autres opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
Prise en charge des travaux par un un financeur	301 000		

Prise en charge de travaux sur le site du campus directement par le financeur en 2019 et 2020 pour un montant global de 301000€, un amortissement annuel de 30.100€ est comptabilisé en contribution en nature pour matérialiser cette opération.

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen au titre de 2025 est de 13 salariés contre 15 en 2024